

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions se dérouleront uniquement à la piscine municipale de Royan.

Les lundi 7, , mercredi 9, jeudi 10 et vendredi 11 septembre 2020
De 17h30 à 18h30
sauf le mercredi 9 septembre de 10h à 12h.

Lors de cette inscription, il est nécessaire de vous munir des documents suivants :

- Formulaire FFN « renseignements et assurance »
https://ffn.extranat.fr/html/ressources/ffn/formulaire_licence_2021.pdf
- Fiche de renseignements du club « Roc Natation »*
- Certificat médical – aptitude à la pratique de la natation sportive et en compétitions (Paiement (possibilité en plusieurs versements)*)
- Règlement intérieur, signé
Un médecin assurera des vacations pour les nageurs n'ayant pas obtenu de certificat médical.

Toute inscription sera validée **uniquement** à réception du dossier complet.

Aucun nageur ne pourra être accueilli dans nos lignes d'eau si le dossier n'est pas complet.